



Travaux d'embellissement engagé par le locataire

Par **roca**, le **26/08/2014** à **14:32**

Bonjour,

Mon locataire a fait des travaux dans la maison que je lui loue avec mon accord (changement des meubles de cuisine, transformation de la baignoire en douche, parquet dans toute la maison...et d'autres encore en cours et à venir), à ses frais contre une baisse de loyer.

Si je décide de vendre la maison, qu'il ne souhaite pas l'acheter, que je souhaite y installer un membre de ma famille, peut-il me réclamer un dédommagement ?

D'avance merci pour votre aide !

Par **HOODIA**, le **27/08/2014** à **18:03**

Avez vous un écrit concernant la baisse de loyer en contre partie de "travaux" ?

Le plus simple aurait été de faire les travaux par une entreprise et de déduire des revenus locatif !